

Le petit journal de la CFTC MAE

n° 27- Août/septembre 2022

CoSH : un nouveau cadre pour la rentrée

La note de service 2022-621 a été publiée pour l'application du décret n°2021-1316, relatif aux commissions d'hygiène et de sécurité des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et à leur formation restreinte. Cette note s'organise autour de trois axes : composition, fonctionnement de l'instance et ses compétences et enfin son articulation avec le niveau régional et les CSA régionaux de l'enseignement agricole, installés après les élections professionnelles.

Police unique de la sécurité sanitaire des aliments : postes en vue !

Le MASA ouvre 150 ETP pour ces nouvelles missions, réparties en Administration Centrale (environ 23) et le reste en Service Déconcentré. 60 ETP devaient être transférés depuis la CCRF, d'où 90 ouvertures de poste prévues. Les recrutements ont démarré cet été en administration centrale. En service déconcentré, il n'y aurait qu'une vingtaine d'agents de la CCRF qui rejoindraient le MASA. Est prévue une trentaine de postes ouverts sur concours T2 (avec une formation de plusieurs mois) et l'embauche de contractuels. Le recrutement de titulaires du MASA est aussi possible. Les fiches de poste en services déconcentrés seront publiées en octobre. Les candidats sélectionnés seront formés plusieurs semaines.

Rentrée qui a débuté par une rencontre avec Marc Fesneau et une prochaine avec sa directrice

Le 6 septembre, la secrétaire de la CFTC MAE, F. Lucas et cinq autres représentants de l'Alliance du Trèfle ont été invités à un échange avec le ministre afin de faire le point sur la rentrée mais aussi sur des sujets d'actualités. Un article se trouve sur notre site. Suite au courrier intersyndical adressé au ministre pour alerter sur la réforme du lycée professionnel annoncée par E. Macron, Urwana Querrec, Directrice adjointe du cabinet du MASA, présidera une visio le 5 octobre. Nous y sommes conviés avec tous les syndicats signataires pour faire le point sur les risques de cette réforme (difficulté de trouver des stages longs notamment).

Non à la violence et aux harcèlements au travail

La note de service 2022-613 a pour objet de rappeler les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels et de préciser les relais à disposition des agents du MASA pour signaler des faits de harcèlement, de violences sexuelles ou sexistes et de discrimination. En cas de difficultés pour vous ou un collègue, nous restons à votre écoute. cftc@agriculture.gouv.fr

Remerciement à notre ancienne Présidente, toujours active

Le dernier conseil syndical a eu lieu en présentiel le 14 septembre, avec un temps d'échanges important sur les élections professionnelles qui s'organisent par vote électronique du 1^{er} au 8 décembre. Toujours membre du conseil syndical, Valérie Clément a donné de précieux conseils aux membres du bureau compte tenu de son expérience. Catherine Ernoult Tomasso notre présidente actuelle et Michel Moreau « ex-ex » président ont profité pour conclure cette journée de travail par un remerciement sincère à Valérie Clément.

A bientôt ! Les membres du bureau CFTC-MAE